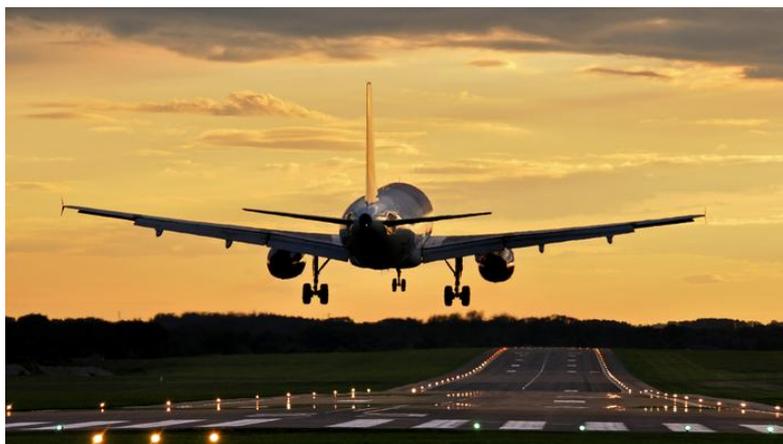




« Nous n'avons jamais autant parlé de retour au pays » : ces expatriés qui, crise oblige, pensent de plus en plus à revenir en France...



TÉMOIGNAGES - La crise sanitaire rebat les cartes de la mobilité internationale, avec moins de candidats prêts à tenter l'aventure à l'étranger et plus de cadres installés à l'étranger qui hésitent à y rester. Le statut d'expatrié, ou la situation de ceux qui tentent l'aventure entrepreneuriale en dehors des frontières de leur pays, suscite souvent bien des fantasmes. Mais à l'ère du Covid-19, leur sort apparaît nettement moins enviable, et la pandémie a considérablement réduit l'intérêt pour la mobilité professionnelle à l'international. « Une baisse qui est encore plus significative en France », soulignait en mars dernier l'étude Decoding Global Talent, menée par le BCG et Cadremploi. Alors que 69% des talents tricolores envisageaient une carrière à l'étranger en 2018, ils ne sont désormais plus que 55%.

Newsletter

Certains professionnels, qui ont réalisé tout ou partie de leur parcours à l'international et s'y projetaient dans les années à venir, revoient aussi leurs plans. **Christèle Biganzoli**, spécialisée en gestion de patrimoine pour les expatriés et fondatrice de la plateforme **Ritchee**, a été particulièrement sollicitée ces derniers mois, « y compris par ceux qui avaient l'expatriation dans les veines, mais la crise sanitaire a provoqué un trop-plein. Certaines directions des ressources humaines n'ont pas de politique de suivi des carrières des collaborateurs qui partent à l'étranger. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si l'on dit que le plus dur dans l'expatriation, c'est le retour ».

Il est en effet fréquent que des salariés réintègrent leur siège pour prendre des postes où les compétences acquises à l'étranger ne sont pas valorisées, quand ils ne doivent pas tout bonnement se mettre eux-mêmes en quête d'un service pour les accueillir. Alors dans des circonstances de rapatriement d'urgence comme avec le Covid-19, les déconvenues ont été nombreuses.

Déplacement, salaire, emploi, santé... Ce que la crise change pour les 2,5 millions de Français expatriés

C'est notamment le cas de Jean* qui, lorsque la pandémie a éclaté, était employé dans



un grand groupe français en Chine. Au moment où le pays a fermé ses frontières, sa femme et ses enfants se trouvaient en France, par un concours de circonstances. « Nous sommes restés séparés six mois. J'ai eu le sentiment d'être pris au piège. Même si vous adorez votre job, la famille reste le plus important et vous devez tout mettre en œuvre pour vous en rapprocher », confie-t-il. Les visas pour la Chine étant suspendus, la démarche ne pouvait être entreprise que de son côté. Problème, non seulement Jean s'est vu attribuer un poste qui n'était pas intéressant mais en plus, déplore-t-il, « on m'a bien fait comprendre que c'est moi qui avais demandé à rentrer, en me faisant remarquer insidieusement que j'avais des responsabilités vis-à-vis de mes équipes locales et de mes partenaires. Je devais donc m'estimer heureux d'avoir encore un emploi ». Depuis, Jean a changé d'entreprise. « La pandémie a bouleversé notre façon de voir les choses », explique-t-il. S'expatrier, c'est aussi laisser père, mère, frères et sœurs, ce qui n'est pas anodin. Si notre décision de rester a été familiale, l'âge de mes parents a été un paramètre important, d'autant que voyager aujourd'hui impose des contraintes fortes ».

Certains pays imposent en effet de strictes conditions d'entrée, comme au Canada. Jacques y est résident permanent avec sa femme et leurs trois enfants depuis sept ans, et redoute de passer l'été en France sans elle. Évoluant dans la formation, il rentre chaque année de juin à août en Mayenne, où il retape une maison depuis quelques années pour sa retraite. « D'habitude, je fais un aller-retour express pour aller chercher les garçons quand l'école est finie. Comme je réservais mes billets d'avion très en avance, cela me revenait moins cher que les faire voyager en mineurs non accompagnés. Compte tenu de la quarantaine imposée de quatorze jours, j'ai dû opter pour cette solution ». Quant à son épouse qui les rejoint traditionnellement en août, elle hésite à venir seulement pour quinze jours, sachant qu'elle devra ensuite rester à l'isolement pendant la même durée. « Pour l'instant il n'y a pas d'exception pour les personnes qui, comme elle, sont vaccinées. Ces derniers mois ont été rudes, elle a besoin de respirer et pas de rester cloîtrée pendant la moitié de ses congés », remarque-t-il.

À son retour au Canada, la famille devra produire un plan de quarantaine, passer un premier test de dépistage dans les 72 heures avant le vol vers le Canada, puis un second à son arrivée à l'aéroport, dont elle attendra les résultats dans un hôtel autorisé par le gouvernement, pour trois nuits, à ses frais. Les voyageurs, qui ne peuvent attester d'une réservation d'hôtel prépayée, s'exposent à une amende pouvant aller jusqu'à 5000 dollars. Jacques et les siens devront ensuite effectuer un troisième test, le huitième jour de la quarantaine, en utilisant la trousse de prélèvement de dépistage à domicile, remise aux voyageurs à leur arrivée. De plus pendant la quarantaine, les autorités effectuent des contrôles téléphoniques et peuvent se rendre à domicile, pour vérifier qu'elle est bien suivie.

« En cas de non-respect, vous pouvez écoper de 750.000 dollars de pénalité, ou de six mois de prison, et même des deux, c'est vertigineux! », s'exclame Jacques, surpris par les différences de consignes sanitaires entre les pays. S'il reconnaît que retrouver les membres de sa famille élargie, quelques semaines seulement dans l'année fait partie de sa vie de Français de l'étranger, il trouve cependant que 2020 et la première moitié de 2021 ont été éprouvantes. « Nous n'avons jamais autant parlé de retour au pays qu'actuellement », confie-t-il.

Des rêves d'évasion plein la tête, mais voyager coûtera-t-il plus cher ?

En Inde aussi, « le Covid a poussé beaucoup de compatriotes à réorganiser leur vie », observe Prédibane Siva, conseiller des Français de l'étranger installé à Pondichéry, pour qui nombre de ceux qui sont encore là attendent la fin de l'année scolaire pour un aller sans retour dans l'Hexagone. « En cas de contamination, les expatriés ont peur d'être



pris en charge ici, compte tenu de la situation critique des hôpitaux », explique-t-il. Sans compter que les affaires sont à l'arrêt. « Le business ne se fait qu'au profit du Covid-19. Beaucoup de Français avaient des chambres d'hôtes ou de petits hôtels, mais le tourisme est complètement anéanti et ils ont mis la clé sous la porte. Ceux qui avaient de petits sites de production ne sont pas mieux lotis », assure-t-il.

Militaire à la retraite, il s'est installé à Pondichéry en 2009, pour s'occuper de sa mère, tout en gardant un pied à terre en France. Avec son épouse, il a créé une petite société d'import-export, actuellement au point mort. « L'été dernier, nous sommes partis en France en juillet, mais nous n'avons pas pu rentrer en Inde avant le mois de janvier, faute de visa ». Il déplore également l'isolement des personnes âgées, coupées de leur famille et pour lesquelles il met en place des livraisons de repas à domicile lorsque leurs cas lui sont signalés.

« Lorsqu'il y a des décès, c'est très compliqué pour leurs parents de venir », complète-t-il. Il relève par ailleurs que « de nombreux Français originaires de l'Inde ont des biens immobiliers ici, et tout est laissé à l'abandon depuis la pandémie ». Prédibane Siva, qui se représente à l'Assemblée des Français de l'étranger lors des prochaines élections en octobre, rentrera dans quelques semaines en France. « Mais si je ne m'étais pas engagé auprès de mes compatriotes, je crois que j'y resterais », avoue-t-il...

* Le prénom a été modifié

